

# TUTO AIDES JPA

## QF > 801 € AIDES JPA

LES PROJETS MIXITÉ SOCIALE, AIDE AUX TRIBUS et RURALITÉ NE CONCERNENT QUE LES AIDES JPA

### Avant séjour

Transmettre, si possible **3 jours** avant la **commission d'attribution des aides** de la commission des aides : (dates Commissions dans rétroplanning envoyés régulièrement)

- le tableau tableau d'attribution des aides (fichier excel, cf. annexe 1) à l'adresse mail : [jpa31@jpa.asso.fr](mailto:jpa31@jpa.asso.fr)

### Après séjour

Maximum 15 jours après chaque vacances, envoi :

PAR LA POSTE ou A DEPOSER A JPA 31 :

\* les dossiers complets des enfants ayant participé aux séjours COMPRENANT :

- tous les dossiers « famille » (cf. : formulaire : demande d'aide JPA, **recto-verso**) de demande d'aide JPA (ANNEXE 2)
- Le certificat de scolarité de l'année en cours
- l'attestation CAF ou avis d'impôt
- Scanner l'ensemble des dossiers au cas où perte des documents par la poste.
- Plaquette détaillée du séjour
- Justificatif organisateur qui sert aux aides JPA (aides entre 801 €-1500 €)

PAR MAIL :

- Bilans (cf. modèle ANNEXE 3)
- Questionnaires (cf. : ANNEXE 4)

-Photos, vidéos, témoignages.....



## ANNEXE 2 : FORMULAIRE DEMANDE D'AIDE JPA



# QF de 801 € à 1500 €

### DEMANDE D'AIDE JPA

Départ en colonies de vacances, mini-camps, centres de loisirs avec nuitées

RECTO

Merci de retourner ce document complété au correspondant JPA de votre département

#### Parents / Responsable légal

Nom :   
Prénom :   
Adresse :   
Téléphone :   
Email :

#### Enfant

Nom :   
Prénom :   
Date de naissance:   
Sexe : Féminin  Masculin   
Montant du quotient familial :   
Votre enfant est-il parti en séjour en 2024 ? oui  non   
Si oui, à quelle période :  à  Avec quel organisateur ? (en 2024)   
A-t-il eu des aides JPA ? oui  non  Et si oui combien de jours ? (en 2024)



De 4 à 6 jours : 27 % du montant du séjour  
De 7 à 9 jours : 29 % du montant du séjour  
De 10 à 13 jours : 32 % du montant du séjour  
À partir de 14 jours : 35 % du montant du séjour  
Montant maximum de l'aide 280 € ( 10 jours à 80 € pris en charge à 35 %)

#### Caractéristiques du séjour

Organisateur :   
Lieu du séjour (ville) :   
Pays :   
Type de séjour :  Mini-camp  Camp de scoutisme  
 Colo  Centre de loisirs avec nuitées  
Du  au   
Coût total du séjour :

Autres aides sollicitées (CAF, MSA, collectivités locales, conseil régional, conseil général, MDPH, autres) :

L'association la Jeunesse au Plein Air accompagne financièrement des enfants issus de familles modestes ou défavorisées afin de leur donner accès à des vacances en colonies. Notre conviction est que les colonies de vacances favorisent l'épanouissement des jeunes. Elles permettent l'apprentissage, la découverte des autres et de soi-même.

Ces aides sont possibles grâce à la campagne de solidarité, organisée tous les ans dans les établissements scolaires, sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale, aux partenariats nationaux et locaux (Caf, conseils départementaux, conseils régionaux, les municipalités...) ainsi qu'à l'appel à la générosité et au mécénat.

VERSO

## ANNEXE 3



Comité Départemental La Jeunesse au Plein Air 31

### Bilan Organisateur 2024 sur les Projets :

MIXITE SOCIALE <input type="checkbox"/>	Nb d'enfants :
RURALITE <input type="checkbox"/>	Nb d'enfants :
PARTIR AVEC UN COPAIN <input type="checkbox"/>	Nb d'enfants :

Notez que pour un même séjour, il peut y avoir 1, 2, 3 projets. Spécifiez ci-dessus quels projets sont concernés et le nombre d'enfants pour chacun d'entre eux.

Ce bilan doit être réalisé ou mené par l'organisateur ou l'équipe de direction du séjour. Afin d'apporter des réponses les plus pertinentes possibles, dès la programmation du séjour, l'équipe de direction devra être informée que le séjour se déroule dans le cadre du projet.

Merci de bien vouloir partir de la trame de questions ci-dessous :

- 1) Le ou les enfant(s) ou le ou les jeune(s) serai(en)t-il(s) parti(s) sans l'aide JPA ?
- 2) Cette aide a-t-elle été déterminante pour le départ ?
- 3) Qui a informé des possibilités d'aides ?
- 4) \* Géographie des participants aux séjours (pas uniquement des enfants ou des jeunes aidés),
  - \* lieu d'habitation,
  - \* QF et
  - \* « orienté par »
- 5) Comment ont été constitués les groupes (activités, repas, nuits,...) ?
- 6) Points travaillés en amont par l'équipe spécifique au projet
- 7) Les jeunes se sont-ils rapidement mélangés ou a-t-il fallu un projet pour qu'il y ait connaissance des autres ?
- 8) Le déroulé a-t-il correspondu à ce qui était prévu ou non ? Pourquoi ?
- 9) Difficultés rencontrées
- 10) Y a-t-il eu des modifications en cours de séjour ?
- 11) Autres remarques

Note bene : Pendant le bilan, penser à recueillir des témoignages, photos ou vidéos des enfants (avec autorisation)

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE AU PLEIN AIR 31

4 cheminement Jean François LESUEUR  
31100 Toulouse

Tél. : 05 67 22 83 34

Messagerie : [jpa31@jpa.asso.fr](mailto:jpa31@jpa.asso.fr)

SIRET : 311 284 483 00048 - APE 9499Z

<http://www.jpa.asso.fr/>

Confédération des œuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescents. Agréée par arrêté ministériel du 7 avril 1945. Reconnue d'utilité publique par décret du 20 juin 1949

## ANNEXE 4 :



Comité Départemental Jeunesse au Plein Air de Haute-Garonne

### Questionnaire 2024 pour les parents-Aides JPA Mixité sociale-Ruralité

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la JPA pour effectuer des statistiques et des évaluations concernant nos dispositifs d'aides.

Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées aux services de la JPA. Les exploitations statistiques anonymisées de ces données et les évaluations seront diffusées aux partenaires de la JPA et pourront faire l'objet d'une communication grand public.

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire supprimer ou rectifier en contactant : [jpa31@jpa.asso.fr](mailto:jpa31@jpa.asso.fr)

Nom (facultatif) :

Prénom :

Organisme :

Intitulé du séjour :

Dates du :  au

Age de l'enfant :

Connaissez vous les colos ?		
Mon enfant est déjà parti	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Je suis déjà parti dans mon enfance	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Quel est l'intérêt des colos pour vous (plusieurs réponses possibles) ?		
Mon enfant va s'amuser	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Les activités	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
La vie de groupe	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Possibilité de partir en vacances	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Les nouveaux amis	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Développer l'autonomie	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Autre : merci de préciser	<input type="text"/>	

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE AU PLEIN AIR 31  
4 cheminement Jean-François LESUEUR - 31100 Toulouse  
Tél. : 05 67 22 83 34 - Messagerie : [jpa31@jpa.asso.fr](mailto:jpa31@jpa.asso.fr)  
SIRET : 311 284 483 00030 - APE 9499Z  
<http://www.jpa.asso.fr/>

Confédération des œuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescents. Agréée par arrêté ministériel du 7 avril 1945.  
Reconnue d'utilité publique par décret du 20 juin 1949

